

TROIS VOLEURS ARRETES

Après une habille enquête, M. Reilhac, Commissaire de police, a procédé à l'arrestation d'un trio de voleurs.

M. Brunet, demeurant à Cabes-sut, avait porté plainte, il y a quelques jours, pour vol d'une veste en velours, d'une valeur de 500 francs.

Plusieurs chaudières en cuivre, de la vaisselle, du linge, avaient été dérobés.

L'agent de police Sabrazat, chargé de l'enquête, apprenait que le sieur Abadie, manoeuvre, avait proposé à un nommé Malique, chiffonnier, de lui vendre un chaudron en cuivre.

L'agent conduisait Abadie au commissariat où, longuement interrogé, Abadie avoua avoir volé ; la veste à M. Brunet ; un grand chaudron en cuivre à Mlle Vidallac ; des poulets et des lapins à Mme Deltiel.

Le chaudron avait été vendu à un nommé Ventailac, qui l'avait revendu à Mme Destal, Hôtel de Douelle, où il a été saisi.

Il donnait le nom d'un complice, le nommé Golpagas Raymond, 37 ans, manoeuvre, de nationalité espagnole, demeurant à Cabes-sut.

Golpagas a reconnu avoir volé, seul, à Mlle Vidallac, du linge, de la vaisselle et le chaudron en cuivre, et en compagnie d'Abadie, les poulets et les lapins de Mme Deltiel.

Tous les lapins et poulets ont été mangés chez Golpagas.

Des perquisitions ont été opérées, et une partie des objets volés ont été récupérés et restitués à leurs propriétaires.

Bousquet, Abadie, Golpagas ont été mis en état d'arrestation mercredi soir.

Bilan d'ouverture de chasse à Cahors

On sait que les chasseurs de la commune de Cahors en rentrant en ville doivent déclarer à un bureau d'octroi, le gibier qu'ils ont abattu et qu'ils apportent.

Eh bien voici le bilan, par bureau, des déclarations faites, dimanche, jour d'ouverture de la chasse.

Pont Louis-Philippe : 6 lièvres, 39 lapins, 11 perdreaux.

La Barre : 12 lièvres, 8 lapins, 2 perdreaux, 3 grives.

Gare Grande Vitesse : 3 lièvres, 6 lapins, 2 perdreaux, 7 grives.

Pont-Viel : 3 lièvres, 7 lapins, 2 perdreaux.

Centre : 4 lièvres, 12 lapins.

Total : 35 lièvres, 82 lapins, 23 perdreaux, 10 grives.

Soit, au total général, 150 pièces de gibier.

150 pièces de gibier déclarées... soit ! Mais 150 pièces de gibier seulement abattues et... rentrées ? Hum !

LE RUGBY A SOUILLAC

L'U.S. souillacaise prépare la saison de rugby avec entrain. Déjà ses nombreuses équipes s'entraînent. En plus de l'équipe première et seconde une équipe cadet participera au challenge du C.A. briviste pendant que deux équipes minimes sont en voie de formation.

Mais parlons un peu de l'équipe première qui participera à la coupe du P.A. L'an dernier, cette même équipe a triomphé aisément de ses adversaires et a enlevé la coupe. Cette année l'équipe paraît être bien plus forte que l'an dernier.

Nous notons les rentrés suivants : Peyronnet, du C.A. Brive I, occupera le poste de 2^e ligne ; Parouty H., sélectionné du centre, C.A.B.L., poste de 3^e ligne ; Parouty J., sélectionné de Paris, ex-joueur de l'A.S.P.T.T. au poste d'ouverture ; Bergougnoux entrainera l'équipe et prendra place à côté de son ami Parouty. On nous annonce aussi qu'un grand joueur du C.A.B. évoluera vers Souillac, L.U.S.S. a conclu des matches très intéressants avec Toulouse-Olympique, le C.A. briviste, S.C. Décazeville, Tulle, Béziers et d'autres belles équipes.

La saison débutera le 21 septembre en recevant la belle équipe de l'U.S. Figear.

Nous donnerons prochainement le calendrier de l'U.S. souillacaise pour la saison 41-42.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Cazals

Soirée récréative. — Dimanche 7 septembre, le comité de la Croix-Rouge du canton de Cazals a donné une représentation théâtrale au profit des prisonniers, avec le concours de jeunes gens. Ce fut un très grand succès. Les spectateurs applaudirent « Le voyage de M. Perrichon » et « Le commissaire est bon enfant » joué par des amateurs pleins de dispositions artistiques et de compréhension, ainsi qu'un grand nombre d'interprètes, avec talent. Il y eut aussi des instants plus graves lorsque M. Jean Monteil, le très délicat poète de la Société des Etudes du Lot recita, sur la scène, son Ode au Maréchal Pétain, et des poésies inspirées de sa terre natale. L'émotion qu'il traduisait dans son geste et dans sa parole se communiqua à toute la salle qui se recueillit, de même qu'aux accents de la Marseillaise chantée, en terminant, par tous les interprètes.

C'est cette impression qui, malgré la gaité suscitée par Labiche et par Courteline, demeure de cette soirée organisée pour les prisonniers sous l'impulsion de Mme Labrousse et de la présidente de la Croix-Rouge, Mme Tourniol qui s'est révélée une précieuse animatrice. Il faut aussi louer la générosité, tant spirituelle que matérielle, avec laquelle tous ont collaboré à cette soirée ; les acteurs qui, malgré les durs travaux de la saison, durent enfiévrer sur leurs loisirs pour apprendre et répéter leurs rôles, et aussi ceux qui, obscurément ont rempli les plus modestes, mais nécessaires fonctions. Une deuxième séance aura lieu dimanche prochain 14 septembre, pour les nombreuses personnes qui n'ont pu trouver de place dans la salle comble. Souhaitons aussi que la troupe ait la possibilité de faire une tournée dans le canton.

Légion française des combattants. — Samedi 6 septembre, M. Irague, président départemental des amis de la Légion, est venu faire à Cazals, une très belle conférence. Il a exposé les buts de la Légion, sa fidélité aux consignes du Maréchal Pétain, incitant ses auditeurs à l'espérer et à la confiance. Le conférencier, très à l'aise parmi son public, dont il gagnait l'attention par un langage imagé, souvent mêlé de patois, fut très applaudi. Il annonça ensuite deux élections pour la section de Cazals : celle de M. l'Intendant général Mazars, comme président d'honneur des Légionnaires et amis de la Légion ; celle de M. de M. Mage, comme président des amis de la Légion. Une quête, faite parmi les assistants, permettra d'envoyer à nos prisonniers plusieurs colis gratuits.

Cézac

Anniversaire de la Légion. — La messe pour les morts des deux guerres, les prisonniers et les Légionnaires décédés, a été célébrée en l'église au matin du 6 septembre.

Une foule nombreuse et recueillie assistait à cette cérémonie.

Une collecte, en faveur de nos prisonniers, a produit la somme de 883 francs.

Puy-l'Évêque

Naissance. — Le 5 septembre est né chez les époux Ségura-Faurie une superbe fillette prénommée Michelle leur cinquième enfant. Nous adressons à cette charmante famille nos bien sincères félicitations.

Mort au champ d'honneur. — La mairie de Puy-l'Évêque vient d'être avisée officiellement du décès de M. Garrigou Roger, de Louplac, survenu aux armées, le 2 juin 1940.

Bon époux, bon père, cultivateur émérite très aimable et serviable, M. Garrigou était très estimé.

À sa jeune veuve, à sa fillette et à sa mère éplorées nous adressons nos bien sympathiques condoléances.

Accident mortel. — C'est avec une profonde tristesse que la population a appris le décès de notre compatriote M. Capmas Frédéric, chauffeur d'automobile assurant le service de la poste rurale. Le décès est survenu presque subitement samedi matin à Frayssinet-le-Gélat, à la suite d'un accident d'automobile.

P.T.T.

M. Vaissières, facteur des P.T.T. à Cahors, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Cressensac

Les vipères. — M. Julien Verge, du village de Verdale, a été piqué ces jours derniers par une vipère.

Conduit à Brive en toute hâte, on lui fit aussitôt une piqûre et il resta deux jours à la clinique, en raison de la gravité du mal.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

Saint-Céré

Etat civil du mois d'août. — Il a été enregistré dans le courant du mois d'août :

Naissances. — Pierre Gambade, avenue des Tuilleries ; Ellette Viersou, rue du Maréchal Pétain ; Bernard Bourdel, boul. Carnot ; Jacques Rougier, à Cantaloube ; Marie-Thérèse Cayrol, au Moulin de Gary ; Pierrette Vivas, avenue du Docteur Roux ; Robert Dumas, à la Barraque.

Mariages. — Fernand Delbos et Marguerite Delbos, quai des Récollets.

Décès. — Louis Salgues, à Pommeroy, 69 ans ; Joseph Couzy, avenue Ch.-Boursoul, 73 ans ; Auguste Marmie, rue Croix-de-la-Garde, 85 ans ; Julie Delbos, avenue Docteur Roux, 74 ans ; Maria Rodges, veuve Lacaze, avenue Docteur Roux, 72 ans.

Pour la Légion. — Nous apprenons que la quête faite dimanche dernier dans la salle du Foyer municipal, a produit la somme de 932 francs au profit de la Légion.

Latronquière

Retour de captivité. — Nous avons été très heureux de voir revenir de captivité deux de nos chers prisonniers : MM. Armand Carles, gardarme à notre brigade et Camille Gibel, plâtrier-peintre.

Nous leurs présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Marcihac

Carnet rose. — Nous sommes heureux d'enregistrer la naissance d'un beau petit garçon, prénommé Pierre, chez Mme et M. Fernand Pégon, épiciers à Marcihac. Compliments et meilleurs vœux.

Pour vos enfants

Quintonne à l'eau

Voici pour les enfants fatigués, pâles, amaigris, un fortifiant puissant et peu coûteux : une demi-cuillerée de Quintonne dans un demi-verre d'eau ou de limonade, avant chaque repas. A défaut de vin, les adultes peuvent, eux aussi, prendre leur Quintonne de cette façon (en doublant la dose). Sous cette forme, la Quintonne est très économique et toute aussi fortifiante qu'avec du vin. Quintonne, 5 fr. 85, Ttes Phies et Phie Orlac à Cahors.

Bétaillé

Grave accident. — M. Dejeanmes, maître charpentier, au cours de son travail, poussant une pièce de bois, a eu la main droite prise par les lames de la machine. Après avoir reçu les soins du docteur Sireyrol, de Vayrac, il fut conduit à l'hôpital de St-Céré où il fut opéré.

Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Salviac

Un championnisme énorme. — Mme Victoire Rajeaud, propriétaire au Tabouraire bien connue par ses recherches de champignons a apporté au marché de Salviac un champignon d'un poids de 1.750 grammes.

Ce poids est rarement atteint par les champignons.

Pour les femmes

Un grand progrès a été accompli pour la santé des femmes avec la création des Gouttes Floride. Ce nouveau remède végétal pour le sang et la circulation suppléme ou crée tous les éléments féminins ; irrégularités, douleurs, varices, engorgement des membres, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, accidents de l'âge critique, etc. donne, entre, un teint toujours parfait la femme beaucoup plus jeune. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

Si l'acné s'attache au visage

L'acné est rebelle et compromet la grâce de tout visage. Pour se débarrasser de cette affection désagréable comme d'ailleurs de toute maladie de peau d'éczéma, démangeaisons, rougeurs, on recommande la cure dépurative aux Sels Largin qui fournit à l'organisme : sels alcalins, sels de fruits et chlorure de magnésium. Les Sels Largin valent 8 fr. 50. Un flacon mélangé à un litre d'eau donne une solution d'un goût agréable, suffisante pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Cressensac

Les vipères. — M. Julien Verge, du village de Verdale, a été piqué ces jours derniers par une vipère.

Conduit à Brive en toute hâte, on lui fit aussitôt une piqûre et il resta deux jours à la clinique, en raison de la gravité du mal.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

Saint-Céré

Etat civil du mois d'août. — Il a été enregistré dans le courant du mois d'août :

Naissances. — Pierre Gambade, avenue des Tuilleries ; Ellette Viersou, rue du Maréchal Pétain ; Bernard Bourdel, boul. Carnot ; Jacques Rougier, à Cantaloube ; Marie-Thérèse Cayrol, au Moulin de Gary ; Pierrette Vivas, avenue du Docteur Roux ; Robert Dumas, à la Barraque.

Mariages. — Fernand Delbos et Marguerite Delbos, quai des Récollets.

Décès. — Louis Salgues, à Pommeroy, 69 ans ; Joseph Couzy, avenue Ch.-Boursoul, 73 ans ; Auguste Marmie, rue Croix-de-la-Garde, 85 ans ; Julie Delbos, avenue Docteur Roux, 74 ans ; Maria Rodges, veuve Lacaze, avenue Docteur Roux, 72 ans.

Pour la Légion. — Nous apprenons que la quête faite dimanche dernier dans la salle du Foyer municipal, a produit la somme de 932 francs au profit de la Légion.

Latronquière

Retour de captivité. — Nous avons été très heureux de voir revenir de captivité deux de nos chers prisonniers : MM. Armand Carles, gardarme à notre brigade et Camille Gibel, plâtrier-peintre.

Nous leurs présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Marcihac

Carnet rose. — Nous sommes heureux d'enregistrer la naissance d'un beau petit garçon, prénommé Pierre, chez Mme et M. Fernand Pégon, épiciers à Marcihac. Compliments et meilleurs vœux.

Pour vos enfants

Quintonne à l'eau

Voici pour les enfants fatigués, pâles, amaigris, un fortifiant puissant et peu coûteux : une demi-cuillerée de Quintonne dans un demi-verre d'eau ou de limonade, avant chaque repas. A défaut de vin, les adultes peuvent, eux aussi, prendre leur Quintonne de cette façon (en doublant la dose). Sous cette forme, la Quintonne est très économique et toute aussi fortifiante qu'avec du vin. Quintonne, 5 fr. 85, Ttes Phies et Phie Orlac à Cahors.

Bétaillé

Grave accident. — M. Dejeanmes, maître charpentier, au cours de son travail, poussant une pièce de bois, a eu la main droite prise par les lames de la machine. Après avoir reçu les soins du docteur Sireyrol, de Vayrac, il fut conduit à l'hôpital de St-Céré où il fut opéré.

Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Salviac

Un championnisme énorme. — Mme Victoire Rajeaud, propriétaire au Tabouraire bien connue par ses recherches de champignons a apporté au marché de Salviac un champignon d'un poids de 1.750 grammes.

Ce poids est rarement atteint par les champignons.

Pour les femmes

Un grand progrès a été accompli pour la santé des femmes avec la création des Gouttes Floride. Ce nouveau remède végétal pour le sang et la circulation suppléme ou crée tous les éléments féminins ; irrégularités, douleurs, varices, engorgement des membres, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, accidents de l'âge critique, etc. donne, entre, un teint toujours parfait la femme beaucoup plus jeune. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

Si l'acné s'attache au visage

L'acné est rebelle et compromet la grâce de tout visage. Pour se débarrasser de cette affection désagréable comme d'ailleurs de toute maladie de peau d'éczéma, démangeaisons, rougeurs, on recommande la cure dépurative aux Sels Largin qui fournit à l'organisme : sels alcalins, sels de fruits et chlorure de magnésium. Les Sels Largin valent 8 fr. 50. Un flacon mélangé à un litre d'eau donne une solution d'un goût agréable, suffisante pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Les Auteurs de chez nous

Le Quercy Gaillard

Je ne sais qui disait que le Midi n'a pas donné de poètes à la France. Celui qui a proféré ce blasphème n'avait jamais dû venir en Quercy. Sans remonter jusqu'à Clément Marot à la barbe fleurie nous en aurions toute une lignée à lui présenter.

Parmi eux, voici notre compatriote Antoine Constanty, de Souillac, qui vient de publier un joli recueil de contes en vers sous ce titre : « Le Quercy Gaillard ». C'est à notre connaissance, le troisième de la même veine. Il succède à « Pour rire un brin » et à « Le Rire en Quercy ».

Bien que varié de ton, les trois recueils sont de la même inspiration. Elle doit correspondre à un heureux état de nature grâce auquel M. Antoine Constanty peut garder à travers les temps son fonds de bonne humeur et de verve qui serait gasconne si elle n'était pas quercynoise. Il a bien l'intention d'ailleurs de ne pas changer, même dans l'autre monde, si nous en croyons la pièce finale de son recueil dans laquelle il recommande à ses amis de ne pas « planter un saule » sur sa tombe. Car, dit-il, « je n'ai pas envie d'y pleurer ! »

En attendant qu'il raconte là-haut les bonnes histoires de notre pauvre terre, il accompli ici sa mission de la plus agréable manière. Dans ses contes, il y a ce don particulier de saisir entre les choses les rapports amusants et pittoresques. Comme il y a des peintres dont l'œil saisit les vives couleurs et les tons clairs, il y a des hommes dont le tempérament réagit sur tout aspects aimables et riants de la vie. Une fois favorable à doté M. Antoine Constanty de ce don précieux... et dont il nous fait profiter.

Si vous ajoutez à cela que M. Antoine Constanty manie bien le vers et que son recueil contient aussi trois poèmes émus et empreints d'un vif amour à la gloire de Souillac, Gourdon et Saint-Céré, vous voudrez bien lire son recueil, ce dont nous vous féliciterons comme nous l'en félicitons.

E. L.

(1) Le Quercy Gaillard, 1 vol., 8 fr. 50, éditeur, imprimerie H. Allard, à Gourdon.

des champignons de cette espèce et le fait mérite d'être signalé.

Accident de bicyclette. — Mme Laborie propriétaire au Soc près Salviac a fait une chute de bicyclette dans la descente de la côte de Boulegan à la suite d'un dérapage et s'est fracturé l'épaule droite.

Mme Laborie a reçu les soins du docteur Camborne qui a réduit la fracture.

Nous présentons à Mme Laborie nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Souillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette, prénommée Monique, chez les époux Audinet, professeur à l'arsenal. Nos meilleurs vœux de prospérité au bébé.

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Ernest Dely, domicilié à Stronquets (Lot) avec Mlle Marcelle Chassagnac, domiciliée à Bourgeolle, commune de Souillac.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Relais du Maréchal. — L'Union sportive souillacaise avait déplacé dimanche dernier son équipe de relais à Gourdon pour disputer le relais du Maréchal. Ce relais s'est disputé sur une longueur de 6 km. par relais de 350 mètres, par équipes de 5 coureurs.

L'équipe suivante de P.U.S.S. (Demurel, Fabre, Mazet, Boler, Bergougnoux), s'est classée 1^{re} devant l'U.S. Gourdon et 10 autres équipes.

Au challenge de Sarlat, P.U.S.S. a terminé 2^e devant 8 équipes du Périgord Agenais. Au cours de ce challenge, le record du P.A. de 800 mètres fut battu, en 2^e : 1^{er} Terrasson ; 2^e Bergougnoux à une poignée de l'U.S. ; 3^e Demurel, etc.. Vidallac, de P.U.S.S. a réussi à passer au 5^e saut 1 m. 90 en hauteur.

Le Greffier en chef.

Vu au Parquet

Le Procureur de la République.

Martel

Mariage. — Samedi dernier a été célébré à Martel le mariage de Mlle Louise Bouygues, sténo-dactylo à Martel, avec M. René-Charles Pinet cuisinier-pâtissier aux Quatre-Routes (Lot).

Publications. — Prochainement aura lieu à Martel le mariage de Mlle Gisèle Fougilloux, avec M. Robert Plas. Nos vœux les plus sincères.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE du Tribunal de première instance de Gourdon (Lot)

Audience publique correctionnelle du Tribunal de première instance, séant à Gourdon (Lot), le quinze juillet mil neuf cent quarante et un.

D'un jugement rendu :

ENTRE : Monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal, demandeur et poursuivant, d'une part ;

ET : FROMENTIEZE Ferdinand-Antoine, 41 ans, né le 14 novembre à Martel (Lot), boulanger à Martel (Lot), prévenu de :

Gaspiillage de pain, D'autre part :

Le Tribunal, après en avoir délibéré a statué en ces termes :

Attendu que la gendarmerie a constaté à la date susindiquée que Fromentéze mêlait à la mixture qu'il avait préparée pour la nourriture de sept porcs d'élevage qui sont sa propriété, une quantité importante de pain propre à la consommation humaine ; qu'en vain le prévenu soutient et fait plaider qu'il ne s'agissait que de balayures ou de croûtes brûlées ; qu'il est établi de manière indubitable par les témoignages recueillis par la mixture destinée aux porcs, examinée par la gendarmerie en présence du prévenu, renfermée dans deux cuves dont la contenance pouvait varier entre 20 et 30 litres, contenait en grand nombre des lames de pain taillées avec une régularité significative, épaisses d'un centimètre environ dont la dimension moyenne particulier aux dires du témoin principal, la moitié de la largeur de la main d'un adulte, et que le poids approximatif du pain gaspillé ressortait à 5 livres environ, que ces constatations se suffisent à elle-même en dehors du témoignage anonyme rapporté par la gendarmerie à titre de renseignements dont le Tribunal ne juge pas utile de faire état ;

Que le délit, en dehors de ce témoignage est suffisamment caractérisé et comporte une sanction sévère en application des textes visés à la prévention ; qu'il y a lieu toutefois de tenir compte pour l'application de la peine, des renseignements favorables fournis sur le prévenu qui est un ancien combattant de la guerre de 1914.

PAR CES MOTIFS. — Le Tribunal statuait publiquement, contradictoirement, en matière de police correctionnelle, en premier ressort, dit Fromentéze attentif et convaincu du délit qui lui est reproché et le condamne à la peine de CINQ CENTS francs d'amende pour le délit qu'il a commis et à CINQ francs d'amende pour la contravention de dépôt de pain irrégulier.

Ordonne l'insertion dans son intégralité du présent jugement dans le journal « L'Avenir quercynois » et dans le journal « Le Journal du Lot » aux frais du condamné, sans que le coût de chacune de ces insertions puisse dépasser TROIS CENTS francs par corps à quatre mois.

Le condamné en outre au remboursement des frais liquidés à cent soixante-neuf francs quatrevingt-cinq centimes en ce y compris cinq francs pour droit de possession.

Le tout par application des articles 1, 5, 6, loi du 9 novembre 1940, 46, loi du 11 juillet 1938, I de l'Arrêté préfectoral du 4 avril 1941, 52, du Code pénal, 194, du Code d'Instruction criminelle, 2, loi du 22 juillet, 19, loi du 30 décembre 1928, dont lecture a été faite par Monsieur le Président.

Pour extrait conforme délivré au Greffe à Gourdon, le quatorze août mil neuf cent quarante et un.

Le Greffier en chef.

Vu au Parquet

Le Procureur de la République.

Martel

Mariage. — Samedi dernier a été célébré à Martel le mariage de Mlle Louise Bouygues, sténo-dactylo à Martel, avec M. René-Charles Pinet cuisinier-pâtissier aux Quatre-Routes (Lot).

Publications. — Prochainement aura lieu à Martel le mariage de Mlle Gisèle Fougilloux, avec M. Robert Plas. Nos vœux les plus sincères.

FAIRE LE BIEN



Quelques millions vous y aideront

vous pouvez les gagner à la LOTERIE NATIONALE

Achetez dès aujourd'hui votre billet. De toutes façons vous aurez contribué à soulager des misères. Donc, à faire le bien.

LOTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

ACHAT ET STOCKAGE de blés et toutes céréales suivant lois et décrets Paiement au comptant Liens et Cordelletes ALFA pour tous usages Engrais Humiques ALIMENTS COMPLETS DU BÉTAIL VENTE EN GROS P. LAMBERT, à Cahors Tél. 90

On cherche petit magasin ou pièce rez-de-chaussée pour secrétariat, sur artère importante de la ville. Faire offres au bureau du Journal.

Cherche appareil photo 10/15 ou 13/18. Donner adresse au Bureau du Journal.

A vendre fenêtres d'occasion complètes, en très bon état. Moulins St-James, Cahors.

PERDU par réfugié dans Cahors une chaîne de montre avec petite clef, peu de valeur marchande, mais souvenir de famille. Serait reconnaissant et donnerait bonne récompense à la personne, qui voudrait bien la rapporter au Bureau du Journal ou au Secrétaire de la mairie de Lamagdelaine.

RÉCOMPENSE à qui rapportera portefeuille perdu à Cahors, lundi soir ou mardi, ne contenant que le par corps à quatre mois.

ETUDE DE M. MELLAC Notaire à Cahors Successeur de M. TRIADOU

Suivant acte reçu par M. Mellac, notaire à Cahors, les 26 et 28 août 1941, enregistré à Cahors A.C. le 1^{er} septembre suivant, vol. 782 bis, F^o 79, N^o 412, Mme Marie-Emilie Rouquié, veuve de M. Camille TARDIEU, négociant et Mme Gerorgette-Alice Tardieu, épouse François VINEL, tous de Cahors, ont vendu à la Société à responsabilité limitée « H. CALABRESI et Cie », siège à Cahors, avenue de la gare, la partie du fonds de commerce d'horticulture exploitée à Cahors, rue Emile-Zola, comprenant uniquement l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, se réservant expressément la partie de ce fonds exploitée à Cahors, rue Wilson, n^o 4.

L'entrée en jouissance aura lieu le 1^{er} décembre prochain.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M. Mellac, notaire à Cahors, domicile élu, dans les vingt jours de la seconde insertion.